

Année européenne du bénévolat et du volontariat

Inauguration de l'Année
européenne du bénévolat
et du volontariat

Vendredi 18 février 2011
à partir de 18 h 30
à l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence,
Salle des Mariages.



Année européenne du volontariat 2011



France
Bénévolat

www.francebenevolat.org



PAYS D'AIX
Associations



PRIORITES NATIONALES DE L'ANNEE EUROPEENNE 2011

La décision du Conseil de l'Union Européenne du 27 novembre 2009 précise que le terme « activités de volontariat » de l'intitulé de l'année fait référence « à tous les types d'activités de volontariat, formelles, non formelles ou informelles, qui sont exercées par des personnes de leur plein gré, de leurs propre choix et motivation et sans objectif de gain financier. (...) Ils ne remplacent pas les emplois professionnels et rémunérés mais constituent une valeur ajoutée pour la société ». En France, cet engagement désintéressé prend deux formes principales, le bénévolat et le volontariat. Les quatre priorités prendront en compte de manière spécifique chacune de ces formes.

On entend par « reconnaissance » l'ensemble des moyens mis en œuvre pour que l'importance de la contribution de l'engagement individuel ou collectif soit visible, prise en considération et identifiée systématiquement et à sa juste valeur par l'ensemble des composantes de la société : l'opinion publique, les acteurs de l'économie nationale, les pouvoirs publics, les organisations qui accueillent des bénévoles et des volontaires, etc. Par « valorisation », on entend un mode de reconnaissance qui consiste en une contrepartie matérielle mais disproportionnée donnée au don de temps et qui n'altère pas son caractère gratuit et désintéressé.

A l'issue de la consultation du comité de pilotage, quatre priorités nationales ont été fixées :

1. Promouvoir la dimension européenne de l'engagement bénévole et volontaire par :
 - l'échange de bonnes pratiques par l'information sur les modalités de l'engagement dans les autres pays européens ;
 - la mise en réseau des acteurs européens par leur identification et celle de leurs pratiques ;
 - le développement des opportunités de mobilité européenne offertes aux bénévoles et aux volontaires par les programmes européens
2. Développer l'engagement bénévole et volontaire par :
 - Une augmentation du nombre de bénévoles, de volontaires et d'engagés du service civique ;
 - La fidélisation des bénévoles et des volontaires engagés.
3. Mieux reconnaître l'engagement bénévole et volontaire en :
 - soulignant l'importance sociale et économique de l'engagement dans la société et les territoires;
 - travaillant avec les acteurs de la politique de l'enseignement et de l'emploi pour une meilleure prise en compte ;
4. Mieux valoriser l'engagement bénévole et volontaire en :
 - développant les outils permettant la valorisation de l'engagement ;
 - travaillant avec le secteur de l'Education formelle pour accroître la reconnaissance et la valorisation de l'engagement dans le parcours;
 - travaillant avec les acteurs de la politique de l'emploi.

PROGRAMME NATIONAL

Soutenir et favoriser la multiplication d'initiatives pour valoriser les bénévoles et les volontaires sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, la coordination nationale œuvre en partenariat permanent avec tous les acteurs concernés pour :

1. définir et mettre en place un cadre favorable au développement d'initiatives sur l'ensemble du territoire, soutenir en mettant à disposition des outils pédagogiques;
2. informer le grand public et accroître la visibilité de l'année européenne par la réalisation et la diffusion en grand nombre d'outils de communication, supports aux manifestations portées par les acteurs qui initieront des actions dans le cadre de l'année européenne ;
3. valoriser les actions, les projets et les bonnes pratiques par la création d'un site Internet dédié à l'année, qui référencera l'ensemble des actions menées. Une campagne de labellisation sera par ailleurs mis en place, pour donner davantage de visibilité et de cohérence à ces actions ;
4. contribuer à l'avancement des sujets d'intérêt national et des objectifs de l'année européenne 2011 notamment par la réalisation d'études, et l'organisation et la participation à des groupes de travail et des colloques en France et en Europe.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNEE EUROPEENNE DU BENEVOLAT ET DU VOLONTARIAT

- Tour Caravane de la Commission européenne
14-20 Avril Paris, Parvis de l'Hôtel de Ville
La Commission européenne organise une « tournée » dans les capitales de chaque Etat membre pour illustrer la présence forte du bénévolat et du volontariat dans tous les secteurs de la société. Elle met à leur disposition l'infrastructure nécessaire à l'accueil du public. L'objectif est de sensibiliser le grand public et notamment les jeunes en favorisant la rencontre autour de témoignages de bénévoles et de volontaires, mais également de susciter la réflexion et le débat.
- Journée de l'Europe, le 9 mai, dans toute la France
Les Journées de l'Europe mettront à l'honneur les bénévoles et les volontaires.
- Journée internationale des bénévoles, le 5 décembre, à Paris.
Clôture de l'Année européenne.

Les actions menées peuvent prendre la forme de :

- sensibilisation à l'engagement :
 - Événement, conférence, séminaire, etc.
 - Initiative de sensibilisation auprès des jeunes, des individus sur leur lieu de travail, etc.

- promotion de l'engagement :
 - Outil de connaissance sur le bénévolat et le volontariat en France et en Europe et d'information sur les dispositifs, études sur l'engagement et son importance dans la société, son utilité sociale...

- Tout type de production et/ou de diffusion d'informations concernant des dispositifs ou des bonnes pratiques sur le bénévolat et/ou le volontariat, en France ou en Europe.
 - Outil de reconnaissance et de valorisation (carnet, etc.) réalisation et diffusion de ces outils

TYPE DE STRUCTURE POUVANT DEPOSER UN PROJET

- Association,
- Fondation,
- Coopérative,
- Mutuelle,
- Collectivité territoriale,
- Etablissement public,
- Entreprise lucrative,

Liste non exhaustive.

COMMENT LABELISER LES PROJETS ?

Sur le site internet www.associations.gouv.fr qui accueille la base de données, les structures déposent leur projet, sans limitation de nombre et tout au long de l'année. (Dans l'espace dédié à l'année européenne du bénévolat et du volontariat 2011)

UNE ACTION EN COURS : APPEL À CRÉATION VIDÉO

**« Dites pourquoi vous êtes bénévole
et publiez votre vidéo en ligne ! »**

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative lance un appel à création à tous les bénévoles et volontaires, leur donne la parole en leur permettant de réaliser un film de 90 secondes maximum, illustrant ce que signifie d'être bénévole dans la vie de tous les jours et de l'importance de cet engagement pour la Société.

Ces témoignages réalisés par les bénévoles s'adressent au grand public pour le sensibiliser et lui donner l'envie de s'engager.

L'organisation de l'appel à création s'effectue autour d'une plate-forme web permettant d'héberger et de diffuser les différentes vidéos réalisées.

Pour tout savoir : **www.jesuisbenevoleetjevousdispourquoi.fr**

LE BENEVOLAT, PILIER DU LIEN SOCIAL

Définition :

Le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial.

Le bénévolat se caractérise par :

- une extrême diversité d'engagements possibles en termes de missions, de secteurs, d'investissements ;
- une action tournée vers les autres en se faisant plaisir, en tissant des liens avec d'autres, en acquérant de nouvelles compétences, en ayant une action de proximité concrète dont les effets sont parfois immédiatement perceptibles ;
- la possibilité d'occuper des responsabilités, mais aussi de choisir une mission en fonction de ses centres d'intérêts et du temps dont on dispose.

En Europe, la Commission européenne évalue autour de 93 millions le nombre de bénévoles et de volontaires.

En France, il y a entre 11 et 14 millions de bénévoles associatifs de plus de quinze ans (entre 12 et 18 millions au total).

Leur niveau d'engagement est variable et ils représentent environ un million d'ETP (soit un volume de travail équivalent aux ETP du secteur des transports). Plus d'un tiers déclarent être des bénévoles réguliers.

LE VOLONTARIAT

Aux côtés des bénévoles et des salariés, le volontaire s'investit pleinement de façon désintéressée pour un temps de sa vie.

Il développe son engagement citoyen par un projet d'intérêt général qu'il partage avec une structure d'accueil (associations, collectivités territoriales, etc.).

Il bénéficie d'un statut légal, d'un accompagnement et d'une indemnité.

Les missions réalisées doivent revêtir un caractère éducatif, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, d'urgence ou concourir à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel, à la défense des droits ou à la diffusion de la culture, de la langue française et des connaissances scientifiques.

Le volontariat est ouvert à toutes et tous (y compris les Européens et les non-Européens en séjour régulier en France depuis un an) à partir de 16 ans sans limite d'âge.

Aujourd'hui, plusieurs formes de volontariat sont regroupées sous l'appellation service civique :

- L'Engagement de service civique ;
- Le Volontariat de service civique ;
- Le Volontariat Pompier ;
- Le Service Volontaire Européen (SVE) ;
- Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) ;
- Le Volontariat International en Administration (VIA) ;
- Le Volontariat International en Entreprise (VIE) ;

(Les chiffres aujourd'hui)

Au total, près de 213.000 personnes sont volontaires en France et à l'international. Parmi elles, 67.000 ont entre 18 et 28 ans. 197.000 sont des pompiers volontaires.

Année européenne du
2011
bénévolat
et du
volontariat

Changez
les choses :
devenez
bénévole !

« Cette **Année européenne du bénévolat et du volontariat** est une opportunité unique de rendre hommage aux valeurs que nous défendons, tout en donnant un nouveau souffle à l'engagement citoyen. »